FEDERATION TUNISIENNE DE BASKET-BALL

PROTOCOLE D'ECHANGE (1) SAISON 2025-2026

Entre les sousignés			
Le premier Club :		Représenté par	
Demeurant à :			
Le joueur appartement à ce	Club Mr		
Demeurant à :			
Le deuxième Club :		Représenté par	
Le joueur appartement à ce	Club Mr		
Demeurant à :			
		com	ote échanger avec le second club les deux joueurs suivants
ARTICLE 2 : Les deux jo suivant licences N° en date du pour la saison	ueurs précités apprtiennent à la cat et N° et du	tégorieIls etaiei	, enregistrées à la FTBB nt en consequence qualifiés
l'autorisation de leurs pères	tuteurs légaux datée du	et du	
dont les signatures ligalisées sont du		et du sont jointes au	
présent contrat.			
	Cianatura	14 malia 4 a a	
	Signatures	legalisees	
1 ^{er} Club (Cachet)	Président ou Président de section	Secrétaire général	1 ^{er} Joueur ou Père ou le Tuteur (pour les mineurs)
2 ^{ème} Club (Cachet)	Président ou Président de section	Secrétaire général	2 ^{ème} Joueur ou Père ou le Tuteur (pour les mineurs)

⁽¹⁾ Les réponses à toutes les rubriques sont obligatoires et écrites en lettres majuscules sous peine de rejet.